



SNUipp – FSU 93

Syndicat National Unitaire Instituteurs, Professeurs des écoles, P.E.G.C.
Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération – 93016 Bobigny cedex
Tél : 01.48.96.36.11 – Fax : 01.48.96.36.80 – Mail : snu93@snuipp.fr

Compte-rendu de la CAPD du 02 juin 2014

Exeat

555 collègues ont fait une demande d'exeat.
Le SNUipp-FSU 93 en a défendu 127.

Le DASEN a accordé 95 exeat (**dont 23 défendus par le SNUipp**), pour les motifs suivants :

- Médical : 33
- Social : 30
- Renouvellement : 6
- Grande Ancienneté (+ de 28 ans) : 10
- Disponibilité depuis plus de 5 ans : 7
- Délocalisation : 9 (**3 obtenus par le SNUipp**)

Accès à la hors-classe

Suite à l'augmentation du ratio à 4%, 269 collègues peuvent accéder à la Hors-classe au 1^{er} septembre 2014.

On est bien loin des 15% qui devraient pouvoir être promus.

Le SNUipp-FSU revendique toujours l'accès de tous à l'indice 783.

Le SNUipp-FSU 93 a vérifié que tous les collègues devant bénéficier d'un point ZEP/ECLAIR l'obtiennent avant la validation de la liste.

Le SNUipp 93 demande que les 14 collègues qui n'ont pas le point ZEP mais qui ont plus de 35 ans d'ancienneté puissent accéder à la hors-classe avant de partir à la retraite.

Le DASEN est contraint par le quota mais interroge le ministère pour pouvoir accorder ces intégrations supplémentaires.

Liste d'aptitude PE

18 collègues peuvent accéder au corps des PE or 21 collègues ont fait la demande.

Le SNUipp demande que tous les collègues ayant candidaté puissent être intégrés dans la liste d'aptitude.

Le DASEN s'engage à écrire au ministère en ce sens.

Régime indemnitaire

La NBI est compatible avec la prime ZEP/ECLAIR.

Pour tous les collègues concernés vérifiez que vous percevez bien cette indemnité si vous exercez en ZEP : CLIS, CS,

En cas de difficulté contactez le SNUipp-FSU 93

Mercredi 11 juin

Lors de la CAPD voici les précisions apportées par le DASEN :

- cette journée est une journée travaillée pour tous les collègues (sauf récupération RIS),
- ce jour est un « lundi », pour les collègues à temps partiel, si vous ne travaillez pas le lundi vous ne travaillez pas le mercredi 11 juin.

Calendrier mouvement complémentaire

- 1^{er} groupe de travail : **12 juin**

- 2^{ème} groupe de travail : **1^{er} juillet**

- CAPD de validation du mouvement complémentaire : **7 juillet**

Les 12 élus SNUipp-FSU 93 à la CAPD (titulaires et suppléants)

Martine CARON, Caroline MARCHAND, Joël COUVÉ, Catherine DA SILVA, Nathalie BOGNINI, Sébastien LE BRAS
Stéphanie FOUILHOUX, Brigitte POMMIER, Maryse DECHATRES, Nathalie PANIER, Emilie GARCIA, Irwin CARTERON